



LYCÉE HENRI PARRIAT
49 Rue de Gourdon - BP 173
713017 MONTCEAU LES MINES Cedex
Tel :03 .85.67.92.33 Télécopie 03.85.58.34.06

Séjour du 02 février au 7 Février 2020

<p>INFORMATIONS SEJOUR MONTAGNE</p>

Réunion informations pour les parents le mardi 21 Janvier 2020 à 18h00 Salle polyvalente du Lycée.

- Intervention de M le Proviseur ou de Me la proviseure adjointe
- Présentation du séjour
- Bilan sur les activités.

Pour chaque participant vérification:

- Rendre le coupon signé au verso du bas de page.

Nos objectifs :

1. Découvrir et pratiquer des activités culturelles sur le thème de la glisse
2. Apprendre à maîtriser ses déplacements en toute sécurité en milieu alpin
3. S'investir personnellement dans des actions permettant de réduire le coût du voyage
4. Apprendre à vivre en communauté
5. Partager ses savoir-faire, les élèves compétents pouvant guider les débutants dans leurs apprentissages (savoir être) sous la responsabilité des enseignants.

Le projet montagne fait partie intégrante du projet E.P.S et du projet de l'association sportive. Il répond aux objectifs de celui-ci et donc aux objectifs du projet d'établissement.

Tout participant s'engage à être inscrit à l'association sportive, au foyer et à la coopérative du Lycée. Ces organismes contribuent financièrement à diminuer le coût du séjour.

Quelques informations :

- Dates du séjour : du dimanche 02/02 au vendredi 07/02/2020.
- Lieu du séjour : Rue de la Mouria - Courchevel 1650 73120 SAINT BON TARENTEISE France
- Rendez-vous : dimanche à 12h30 parking de la piscine. Le bus partira à 13h précises.
- Vous devez venir en ayant déjà consommé le repas du midi.

(Suite voir verso de la feuille).

- Retour : prévu le vendredi 7 février vers 22h30. Nous conseillons à vos enfants de vous informer plus précisément sur l'heure d'arrivée au cours du trajet retour.
- Prévoir un **repas froid pour le repas du soir le jour du départ.**
- Il est obligatoire d'être équipé pour ce séjour (anorak, pantalon de ski, bonnet, gants, masque de ski, **protection solaire...**). Ne pas oublier le casque ! Pour les élèves en surf, prévoir une paire de protections de poignets (type roller).
- En soirée des luges seront prévues (prévoir maillot de bain et après-ski).
- Prendre un **petit sac à dos** pour emmener les pique-niques sur les pistes.
- Nous vous demandons d'être vigilant et de vérifier que votre enfant n'emporte aucun produit illicite ou dangereux.
- La consommation de cigarette et d'alcool sera interdite.
- Aucune sortie à l'extérieur du chalet ne sera possible sans l'autorisation d'un responsable.
- L'horaire du coucher sera fixé à 22h et l'horaire du lever sera à 7h30.
- Si votre enfant doit prendre un traitement médical durant le séjour, veuillez en informer l'infirmière du lycée qui informera, à son tour, les professeurs.
- Il est recommandé que votre enfant prenne son carnet de santé et sa carte vitale (si vous avez)
- Votre enfant s'engage à trouver un camarade de classe qui, en fin de semaine, fournira ses prises de notes à la vie scolaire pour les photocopier et à trouver une solution pour les récupérer auprès de celui-ci.
- Adresse du chalet : Rue de la Mouria - Courchevel 1650 73120 SAINT BON TARENTEISE France
- Tél. **en cas d'urgence** : 0770180585

Nous restons à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.

Les professeurs

A découper, conservez la partie information.

 NOM Prénom :Classe :

M. et Mme, parents ou tuteurs de, certifient avoir pris connaissance et accepter le règlement du séjour montagne.

Nom de l'élève qui communiquera les cours de la semaine :

A.....le2020

Signatures des parents

(A rendre dernier délai le 31 janvier)